

HISTOIRE D'UN PRÊTRE ET D'UN INSECTE

On était en l'année 1793. La France était en deuil. Le sang de ses enfants coulait à flots ; c'était le règne de la terreur. Un pauvre jeune prêtre proscrit, vêtu d'un habit de paysan, venait de quitter sa paroisse et fuyait, triste, pensif, pour échapper à la hache révolutionnaire. Parfois il jetait en arrière un regard mélancolique, comme pour dire adieu aux âmes que le Seigneur lui avait confiées et qu'il laissait seules au milieu de la tourmente politique. Alors, ses yeux se baignaient de larmes et il priait.

Où allait-il ? Dieu seul le savait.

Un jour, il arrive dans une petite ville, où il espérait passer quelques jours chez un ancien ami d'étude. Il cherche cet ami ; mais au nom qu'il prononce, la foule s'émeut, l'entoure, le saisit. Ce nom est celui d'un noble dont la tête a roulé sur l'échafaud. Lui, cet étranger, doit être un ennemi de la patrie ? On le conduit au tribunal révolutionnaire, qui était alors en permanence. Il avoue qu'il est prêtre, et, comme son ami, il est condamné à mort. L'exécution doit avoir lieu le lendemain.

Le pauvre prêtre, n'espérant plus qu'en Dieu, se prépare à la mort, et, pour réparer un peu ses forces épuisées par une longue marche et par de si terribles émotions, il demande à son géolier, en échange de ses derniers vêtements un souper modeste. Comme le marché était bon, le géolier fit convenablement les choses. Il ne refusa pas de s'asseoir à la table du condamné et de répondre à un toast de prospérité et de longue vie pour lui et sa famille. Tout en vidant une bouteille, le géolier se mit à raconter au condamné l'histoire bien confuse, bien détaillée, bien hérissée de crimes et de tortures de toute espèce de la vieille et solide prison. Après l'histoire de la prison et celle des prisonniers, vint celle des juges, pourvoyeurs naturel de la prison.

— Par exemple, comment trouvez-vous la figure du citoyen président, celui qui est allé aux voix et qui vous a condamné ? Belle tête de président, n'est-ce pas ?

Le prêtre ne pouvait se rappeler sans frayeur le ton bref du citoyen président. Il ne répondit donc pas, et le géolier continua :

— Eh bien ! une fois sorti de l'audience, ce n'est plus ça : pas plus de fiel qu'un mouton... Pourtant je lui trouve un défaut, une bêtise. Croiriez-vous qu'il n'est pas plutôt débarrassé de sa besogne patriotique, qu'il court les champs pour attrapper des papillons, des chenilles, des insectes : une vraie petite chose indigne

d'un citoyen qui connaît ses devoirs. A ces mots, le condamné tressaille ; car lui aussi a étudié les insectes, et il se rappelle même que dans le fond de son chapeau, il possède une rareté entomologique, la "necrobia ruficornis," qu'il a trouvée dans sa fuite. Tout en feignant de se cacher, il s'empare de l'insecte et le pique mystérieusement à l'extrémité inférieure du bouchon de la bouteille.

Le géolier, qui n'a perdu aucun de ses mouvements, croyant voir dans cet insecte un objet séditieux, un signe suspect, dessert à la hâte, saisit le bouchon accusateur et va le porter au citoyen président, auquel il raconte ce qu'il a vu.

Quelques instants après, dans le cabinet du président, deux hommes étaient assis en face l'un de l'autre, les coudes appuyés sur une table couverte d'échan-

tillons scientifiques de toute espèce : c'étaient le juge et le condamné ; le prêtre enseignant, expliquant longuement, recommandant dix fois la leçon dix fois interrompue ; le juge écoutant attentivement, applaudissant du geste, niant du regard, mais finissant toujours par se rendre à l'évidence, et alors ne se contraignant pas pour manifester son étonnement et son admiration.

Quelques heures après encore, deux hommes se disaient adieu en se serrant la main : l'un était le condamné, qui montait en voiture, muni d'argent et de certificats de civisme les mieux en règle ; l'autre, était le juge, qui avait voulu conduire lui-même le prêtre et s'assurer qu'il ne serait pas inquiété à sa sortie, ni interrogé jusqu'à la ville où il devait prendre la voiture de Paris, ville où tout se perd et s'oublie.

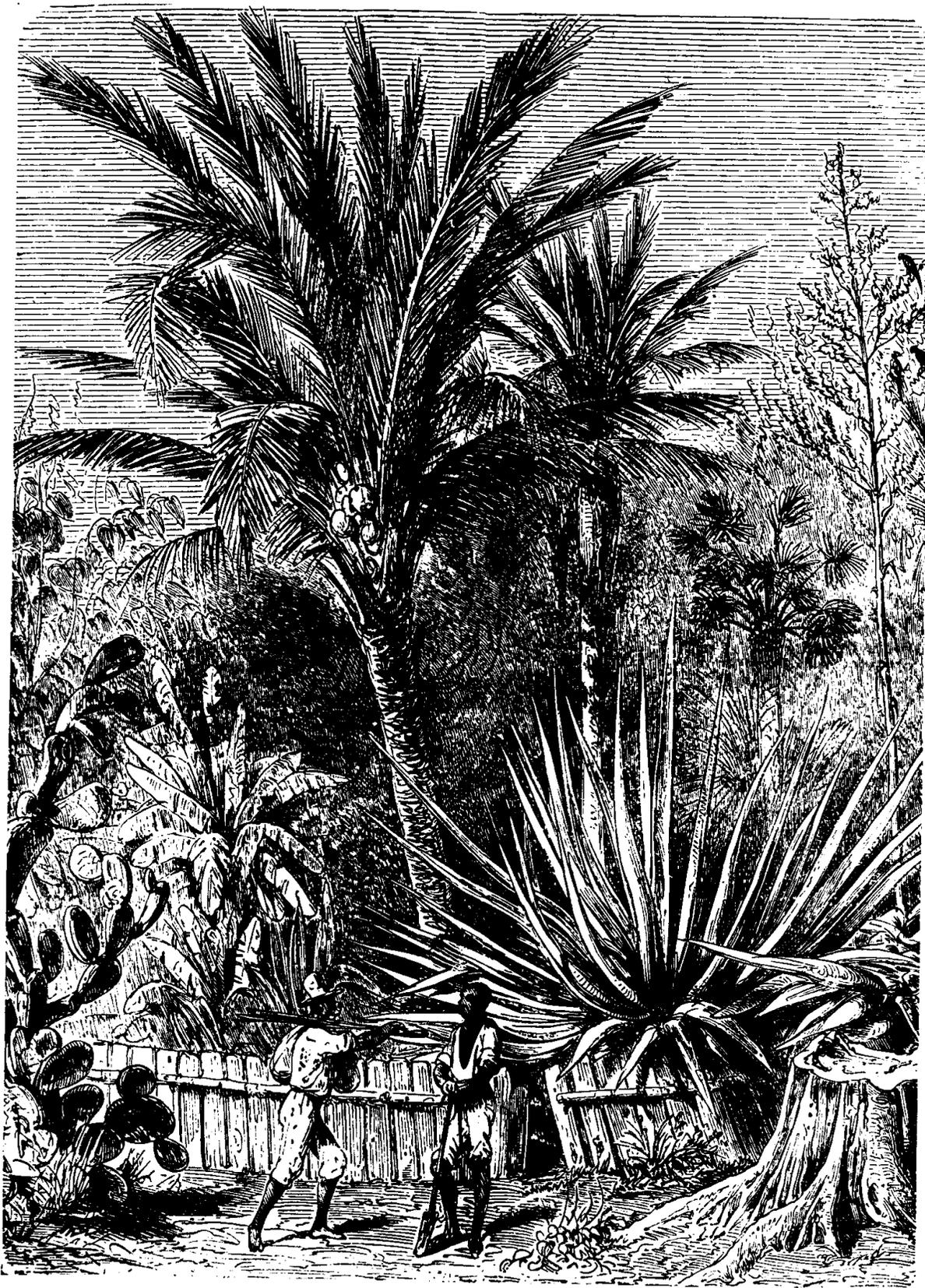
Le prêtre si miraculeusement sauvé se nommait Latreille, qu'on a surnommé plus tard, le "Prince de l'entomologie française."

X...

RAILLERIE

Il y a des médecins qui prennent la vie aisément, d'autres la prennent comme ils peuvent.

Le dentiste est un homme qui enlève les dents. L'avocat est un homme qui



LA VEGETATION A CUBA

enlève les piastres.

Le pharmacien qui vend ses remèdes au rabais fait tout ce qu'il peut pour mettre les maladies à la portée de tout le monde.

La renommée à des désavantages. Elle permet toujours aux créanciers de suivre la piste de celui qui la possède.

Les erreurs du médecin sont enterrées six pieds sous terre. Les erreurs de l'avocat sont suspendues six pieds en l'air.